



Information sur la construction de garage

Par **patrick911**, le **18/09/2013** à **09:30**

Bonjour,

J'ai un terrain de 3200m² sur un zone INB. Sur la zone pos j'ai une superficie terrain min de 1500m², une emprise au sol de 15% et un Cos de 0.10.

L article INB 14- POSSIBILITES maximales d'occupation du sol: Le coefficient d'occupation du sol est fixé à :0.10.

Toutefois la superficie de plancher hors oeuvre ne peut exéder 250m² par construction.

Ma maison fait 250m² et je souhaite monter un garage de 60m². Pouvez vous me confirmer si cela est ^possible.

Merci

Par **amajuris**, le **18/09/2013** à **11:54**

bjr,

pour être sur, il vaudrait mieux faire une demande de certificat d'urbanisme opérationnel à votre mairie.

cdt